



# Prix Architecture 2019

## de bibliothèques et de centres d'archives du Québec

### Formulaire de dépôt de candidature

Les règles de participation et de présentation ainsi que les critères d'analyse du jury sont disponibles au [www.congrescpi.com/prix](http://www.congrescpi.com/prix)

Nom et adresse complète de la bibliothèque ou centre d'archives: : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Date d'ouverture du bâtiment au public, soit la disponibilité et l'offre effective des services aux usagers entre le 1er juillet 2017 et le 30 juin 2019 : \_\_\_\_\_

- |  |   |  |
|--|---|--|
| <input type="checkbox"/> Bâtiment neuf | <input type="checkbox"/> Agrandissement | <input type="checkbox"/> Rénovation majeure        |
| <input type="checkbox"/> Recyclage     | <input type="checkbox"/> Conservation   | <input type="checkbox"/> Restauration patrimoniale |

Nom de la firme d'architectes : \_\_\_\_\_

Nom et prénom de l'architecte responsable : \_\_\_\_\_

No de membre de l'OAQ: \_\_\_\_\_

**Signature de l'architecte :** \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_ Code postal : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ Courriel : \_\_\_\_\_

Nom du donneur d'ouvrage : \_\_\_\_\_

Nom et prénom du responsable : \_\_\_\_\_

**Signature du donneur d'ouvrage :** \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_ Code postal : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ Courriel : \_\_\_\_\_

## Exigences de présentation du dossier- en format numérique seulement (PDF)

Les exigences de présentation du dossier sont en format numérique seulement (PDF). Les 9 pièces numériques à joindre au dossier de candidature sont présentées séparément et cochées dans l'ordre suivant :

- 1. Le formulaire de dépôt de candidature, dûment **rempli, signé et numérisé**.
- 2. Un texte explicatif de 1 000 mots décrivant le contexte, les contraintes et le concept proposé par les architectes et en tenant compte des dix critères d'analyse spécifiques.
- 3. Un maximum de 150 mots pour chacun des dix critères d'analyse spécifiques.
- 4. Une capsule descriptive de 150 mots pour diffusion éventuelle.
- 5. Le plan d'implantation est obligatoire. L'échelle, au choix des architectes, doit y être indiquée. Les plans de chaque étage indiquant les fonctions, le mobilier et les équipements, les coupes et les élévations nécessaires à la bonne compréhension doivent aussi faire partie du dossier.
- 6. Attestation que la date d'ouverture du bâtiment au public, soit la disponibilité et l'offre effective des services aux usagers, a eu lieu entre le 1er juillet 2017 et le 30 juin 2019.
- 7. Attestation des droits d'auteur sur les photographies, les plans et les textes.
- 8. Photographies. Un minimum de 15 mais pas plus de 20 photographies couleur numérisées en basse définition, de 72 dpi en format 8 x10, sauvegardées en format JPEG, sont requises.
- 9. Le chèque de 130\$, taxes incluses, est libellé au nom de la Fédération des milieux documentaires.  
Le chèque doit parvenir par la poste au plus tard le **vendredi 20 septembre 2019 à 17h00** à :

FMD - Fédération des milieux documentaires  
2065 rue Parthenais, bureau 387  
Montréal, (Québec) H2K 3T1

Le dossier de candidature dûment complété en format numérique (PDF) doit être transmis au plus tard le **vendredi 20 septembre 2019 à 17h00** via «We Transfer» à [info@fmdoc.org](mailto:info@fmdoc.org) .

À défaut de respecter la date d'échéance, la candidature sera rejetée automatiquement.

Les frais d'inscription ne sont pas remboursables. Un reçu sera émis.